



Suspension du RSA lors de un contrôle

Par **Aurélie Caire**, le **06/06/2019** à **10:30**

Bonjour j'ai un souci j'aimerais avoir vos avis dessus

J'ai eu un contrôle de la CAF lors d'une dénonciation lors du contrôle j'ai établi tous les dossiers et les justificatifs

Le conseil de la CAF doit repasser car il manque des papier et des justificatifs

Ayant 2 enfants âgés de 8 et 10 ans actuellement je n'ai plus de mon rsa ni l'allocation handicapé de ma fille de 10 ans et plus d'APL

Lors du contrôle le conseiller m'a dit qu'il allait me couper

Du coup je vis avec seulement 150 € de pension alimentaire pour mon fils

Que dois-je faire vont-ils me remettre le RSA

Merci de votre aide